

Mon enfant restera-t-il

## asthmatique ?

Il n'y a pas de test formel pour prédire l'évolution de la maladie de votre enfant.

Environ 60 % des enfants asthmatiques n'auront plus d'asthme après 3 ans.

Votre enfant a plus de risque de voir son asthme persister :

- ▶ s'il est allergique ou si un membre de sa famille est allergique ou asthmatique ;
- ▶ en cas d'exposition persistante au tabac ;
- ▶ si ses symptômes sont fréquents.



## Contacts utiles

### ■ En savoir plus sur l'asthme de l'enfant

#### SFP

Société Française de Pédiatrie  
Hôpital d'Enfants Armand Trousseau  
26 avenue du Dr A. Netter  
75571 Paris Cedex 12  
Tél. : 01 49 28 92 96  
www.sfpediarie.com

#### SP2A

Société pédiatrique de pneumologie  
et d'allergologie  
Hôpital Necker - Enfants malades  
149 rue de Sèvres - 75743 Paris Cedex 15  
Tél. : 01 44 49 48 38  
www.sp2a.fr

### ■ L'association de patients Asthme et Allergies

3 rue de l'Amiral Roussin  
75116 Paris  
Tél. : 01 47 55 03 56  
www.asthme-allergies.org  
Infos Services : 0800 19 20 21

### ■ D'autres informations

**Des conseils pour arrêter de fumer :** Tabac info  
Service : 0825 309 310

#### Document sur l'éducation thérapeutique

« Mieux vivre avec votre asthme »  
disponible sur le site internet de la HAS  
[www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/mieux\\_vivre\\_avec\\_son\\_asthme.pdf](http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/mieux_vivre_avec_son_asthme.pdf)

#### Des informations et outils complémentaires

Comité National contre les maladies respiratoires  
66, bd Saint-Michel  
75006 Paris  
[www.lesouffle.org](http://www.lesouffle.org)

Cette brochure ainsi que les recommandations destinées aux soignants sont disponibles et téléchargeables sur les sites internet de :

La Haute Autorité de Santé : [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)  
L'association Asthme et Allergies : [www.asthme-allergies.org](http://www.asthme-allergies.org)  
La Société française de pédiatrie : [www.sfpediarie.com](http://www.sfpediarie.com)  
La Société pédiatrique de pneumologie et d'allergologie : [www.sp2a.fr](http://www.sp2a.fr)

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



## Quand parler d'asthme chez l'enfant de moins de 3 ans ?



Votre enfant a probablement de l'asthme s'il a eu, depuis sa naissance, au moins **3 épisodes d'essoufflement ou de toux avec des sifflements**. Ces épisodes alternent avec des périodes où il va très bien.

Leur première cause déclenchante est l'infection virale, notamment la bronchiolite. C'est la répétition de ces épisodes qui fait évoquer le diagnostic d'asthme par votre médecin.

Ces épisodes peuvent survenir également la nuit ou lorsque votre enfant joue, lorsqu'il pleure, ou en présence de tabac dans l'environnement.

BROCHURE D'INFORMATION

à destination des familles d'enfants asthmatiques de moins de 3 ans



## Quels sont les **traitements** utilisés ?

Le médecin peut prescrire à votre enfant 2 sortes de traitement qu'il peut associer : l'un pour traiter les symptômes, l'autre, appelé traitement de fond, lorsque les épisodes sont trop fréquents.

- ▶ Le **traitement des symptômes** est un traitement ponctuel à donner **dès les premiers signes**. Il repose sur les bronchodilatateurs en inhalation, de couleur bleue, et si besoin les corticoïdes par voie orale. Son objectif est de soulager votre enfant des sifflements ou de la toux. Ce traitement est d'autant plus efficace qu'il lui est proposé dès les premiers signes.
- ▶ Le traitement de fond est un traitement à **prendre pendant au moins 3 mois**. Il repose sur les corticoïdes en inhalation. D'autres traitements de fond par voie orale peuvent aussi être prescrits. L'objectif est de contrôler l'asthme, c'est à dire que votre enfant n'ait pas de symptôme, et qu'il ait une activité et une croissance normales. Pour ce traitement de fond, il est important de :
  - ▶ bien le prendre tous les jours ;
  - ▶ le prendre selon les doses prescrites (par exemple : 2 bouffées 2 fois par jour) ;
  - ▶ ne pas le modifier sans l'avis de votre médecin.

Ces médicaments qui se prennent **par voie inhalée** sont sous forme de « spray » et il est nécessaire de **bien les agiter** avant de les administrer à votre enfant. Il faut **utiliser une chambre d'inhalation avec un masque** et ne jamais mettre le spray directement dans la bouche.

Ces médicaments sont généralement bien tolérés aux doses et pour les durées prescrites.

Quand faut-il

## **consulter ?**

Il est important de suivre le rythme des consultations prévu par votre médecin.

En plus de ces consultations prévues :

- ▶ Revoyez votre médecin si les symptômes persistent ou réapparaissent **malgré le traitement de fond prescrit**.
- ▶ Appelez votre médecin ou consultez en urgence :
  - ▶ lorsque les **symptômes d'un épisode aigu ne diminuent pas malgré le traitement prescrit**,
  - ▶ lorsque la **crise** vous paraît **inhabituelle**, par exemple si votre enfant est abattu ou réagit peu à vos stimulations, s'il est très gêné pour respirer, ne boit pas bien ses biberons.



En dehors du traitement, que puis-je

## **faire pour mon enfant ?**

- ▶ Lui **éviter toute exposition au tabac** qui aggraverait son asthme : c'est prouvé.
- ▶ Adopter des **règles d'hygiène** simples comme il est précisé dans le carnet de santé pour limiter la transmission d'une infection virale (se laver les mains souvent, ne pas éternuer ou ne pas tousser devant votre enfant, etc.).
- ▶ S'il est allergique, limiter l'exposition aux allergènes et éviter les endroits où il y a des moisissures.